



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 132158

Texte de la question

M. Dominique Tian attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la comparaison des chiffres de l'assurance maladie entre la France et l'Allemagne. Alors que le déficit de l'assurance-maladie en France pour 2011 vient d'être évalué à 8,6 milliards d'euros, l'Allemagne affiche des comptes en net excédent pour l'assurance maladie : 183,6 milliards d'euros de recettes issues d'une cotisation de 14,9 % payée pour moitié par l'employeur et pour moitié par le salarié, majorée de 0,9 % pour les retraités et plafonnée généralement à hauteur de 45 000 euros annuels. Quant aux dépenses, elles s'établissaient à 179,6 milliards. Leur décomposition montre que l'hospitalisation se chiffre à 58,1 milliards d'euros, les médicaments à 30,2 milliards, les soins médicaux à 27,1 milliards, les soins dentaires, y compris les prothèses, à 11,4 milliards, les indemnités journalières à 7,8 milliards, les appareils à 6 milliards et les prestations thérapeutiques à 4,6 milliards. Ainsi, l'assurance maladie allemande dégage en 2011 un solde positif de quelque 4 milliards d'euros. Ajouté aux excédents des années précédentes, il lui a permis de se constituer une « réserve » de 20 milliards d'euros. Alors que les systèmes sociaux et les niveaux de développement économique sont comparables entre les deux pays, il lui demande les pistes prévues afin de revenir en France à l'équilibre de l'assurance-maladie.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Tian](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132158

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 2012, page 3148

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)